

# CONDITIONS PARTICULIERES D'INSCRIPTION

L'inscription et la participation à un séjour impliquent l'acceptation pleine et entière des conditions ci-après :  
L'adhésion à l'association est obligatoire (Voir les tarifs en vigueur)

## INSCRIPTION

L'inscription est effective, dans la limite des places disponibles, à réception de la fiche d'inscription correctement et intégralement remplie et accompagnée d'un acompte de 30 % du montant du séjour par chèque .

Votre inscription vous engage à régler le solde selon les détails mentionnés au paragraphe **Paiement** et à fournir d'éventuelles pièces complémentaires de la fiche d'inscription.

A réception du dossier complet, une confirmation d'inscription vous sera adressée. Dans un souci de préservation de l'environnement et pour accélérer le traitement de vos dossiers, nous privilégions l'envoi par e-mail. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse mail sur la fiche d'inscription.

## PAIEMENT

### Tarif 1

L'acompte que vous devez verser à l'inscription est fixé à 30 % du prix du séjour.

Le second versement de 30% sera effectué au plus tard le **28 mars**

Le solde sera versé au plus tard le **28 avril**

### Tarif 2

Selon la date d'inscription, il vous est demandé un acompte de 30% à la réservation et le solde devra être versé au plus tard au **28 avril**.

Le solde du séjour doit être réglé, sans rappel de notre part

Tout retard dans le paiement du séjour pourra être considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation décrits au paragraphe **Annulation**. Vous pouvez régler votre séjour : par chèque à l'ordre de *l'association Envolve moi* en indiquant au dos de celui-ci le nom et prénom du participant ainsi que la date de séjour choisie.

## INFORMATION DE DEPART

Seuls les participants ayant réglé intégralement leur séjour recevront une convocation et les renseignements d'arrivée au plus tard 15 jours avant le départ par mail ou par courrier.

Avant de vous inscrire pour entreprendre votre séjour, vous devez vérifier que chacun des participants est en possession d'un passeport et autre document en cours de validité et conforme aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le ou les pays du voyage. L'association *Envolve moi* délivre dans son offre de voyage des informations sur les formalités administratives et sanitaires pour les ressortissants de nationalité française. Il appartient au voyageur de nationalité française de vérifier qu'il est en possession des documents requis en vue de l'accomplissement du voyage. Les personnes d'autres nationalités doivent s'informer et se renseigner, avant de s'inscrire et de réaliser leur voyage, sur les formalités administratives et sanitaires requises notamment auprès des ambassades et consulats compétents. *Envolve moi* ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences de l'inobservation par le client des règlements policiers, douaniers ou sanitaires, préalablement et au cours du séjour. Un voyageur qui ne pourrait embarquer sur un vol, faute de présenter les documents de police, douanier et/ou sanitaire, ne pourrait prétendre à aucun remboursement du prix de son séjour.

Nous vous conseillons vivement de consulter régulièrement les informations relatives aux risques sanitaires du pays [www.santé-sports.gouv.fr](http://www.santé-sports.gouv.fr) (ministère de la santé). Pour les informations concernant la sécurité et les recommandations du ministère des affaires étrangères relatives à votre voyage, nous vous conseillons de consulter la fiche du pays sur le site internet [www.diplomatie.fr](http://www.diplomatie.fr) rubrique « le français et l'étranger » ou de vous renseigner par téléphone. Nous attirons votre attention sur le fait que les informations pouvant évoluer jusqu'à la date de votre départ, il est conseillé de les consulter régulièrement.

## PRIX

Les prix, les programmes et les prestations décrits sur notre site internet sont donnés à titre indicatif pour les périodes mentionnées. Seuls les prix, programmes et prestations indiqués figurant sur votre facture / confirmation d'inscription lors de votre inscription définitive sont fermes, définitifs et payables en euros. Nous mentionnons systématiquement les prestations incluses et non incluses dans nos propositions, sauf mention contraire écrite de notre part, les frais de vaccins, visas, boissons supplémentaires, ainsi que les dépenses à caractère personnel ne sont pas inclus dans nos prix. Selon les dispositions légales, jusqu'à 30 jours avant le départ, nous pouvons, sans possibilité d'annulation sans frais de votre part (voir paragraphe **Annulation**), effectuer des ajustements à la hausse ou à la baisse en fonction des variations des taux de change, du coût des transports, des taxes afférentes aux prestations offertes.

## DESISTEMENT / ANNULATION DU FAIT DE L'INSCRIVANT

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour, vous devez informer le plus rapidement possible l'association *Envolve moi* et confirmer votre annulation par courrier recommandé avec accusé de réception. C'est la date d'envoi de ce courrier qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

Pour toute annulation d'un séjour après le versement du premier acompte, il sera facturé les frais d'annulation ci-dessous :

- plus de 60 jours avant le départ : 100 € (frais de dossier)
- Entre 60 et 30 jours avant le départ : 30 % du prix du séjour
- Entre 29 et 7 jours avant le départ : 75 % du prix du séjour.
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du prix du séjour.

Par ailleurs, aucun remboursement ne pourra être consenti dans le cas d'annulation du fait du participant pour des raisons connues avant le versement du premier acompte.

## **ASSURANCES**

Les participants de séjours de l'association *Envol'moi* bénéficient pendant la durée de leur séjour, de la couverture garantie qui nous lie avec la Maïf. Le contrat souscrit auprès de notre assureur avec la liste des conditions incluses est consultable sur demande.

Si vous désirez prendre une assurance annulation pour le voyage de votre enfant, nous pouvons vous proposer l'assurance MaïF .Nous consulter.

## **PRESTATIONS TERRESTRES**

Les prestations terrestres non utilisées sur place (transferts, excursions, logements,...) ne donneront pas lieu à aucun remboursement, les prestations volontairement modifiées par le participant sur place ou des remplacements volontaires engendrant un surcoût ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de l'association *envol' moi*. Ils ne donneront lieu à aucun remboursement de la partie non utilisée des prestations.

## **MODIFICATIONS OU ANNULATION D'UN SEJOUR**

L'association *Envol'moi* se réserve le droit (au plus tard 30 jours avant le départ), si les circonstances mettent en difficulté son organisation ou sa réalisation, ou en cas d'insuffisance du nombre de participants, de modifier ou d'annuler un séjour sans pour autant pouvoir être poursuivie. Dans ce cas, deux solutions vous seront proposées : la participation à un autre séjour ou le remboursement intégral des sommes versées.

## **RESPONSABILITES**

Conformément à la loi, l'association *Envol'moi* ne pourra être tenu responsable des conséquences des évènements suivants :

- Incendies ou évènements imprévisibles et insurmontables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à l'association, incidents techniques extérieurs à l'association, encombrement de l'espace aérien, faillite d'un prestataire, intempéries, retards , pannes, perte ou vol des bagages ou d'autres effets. Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications du programme qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit.

- Annulation imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure et/ou pour des raisons liées à la sécurité des clients et/ou sur injonction d'une autorité administrative. L'association *Envol'moi* se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus si elle juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée et ce sans que ce dernier puisse prétendre à aucune indemnisation.

## **DONNEES PERSONNELLES**

Les informations communiquées sont indispensable à la prise en compte de votre demande. Elles donnent lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi « informatique et libertés ».

L'association *Envol'moi* pourra être amenée à utiliser les photos ou vidéos réalisées durant le séjour dans ses documents de présentation, catalogue, album souvenir ou sur son site internet, sauf au cas où le participant nous fait parvenir un demande écrite stipulant son désaccord.

## **RECLAMATIONS**

Sauf en cas de force majeure et sans préjuger d'une éventuelle voie de recours judiciaire, toute réclamation, accompagnée des pièces justificatives, devra être adressée à l'association *Envol'moi* par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 30 jours suivant la date de retour du voyage.

## **INFORMATIONS LEGALES**

*Envol'moi* : association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 / SIRET : 517 584 389 00012 / APE 9499Z/ Siège social 24 rue Roosevelt - Sucy en Brie 94370 - Bureaux : 52 rue Pierre Curie, 94880 NOISEAU. – 0681142800- Agrément Jeunesse Education Populaire 94-JEP-172  
Immatriculation Tourisme IM094120001 // garantie financière FMS UNAT // Assurance RCP MAIF

Date :

Lu et approuvé :

Signature :